



Comité de gestion  
de la taxe scolaire  
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

*Systeme d'achats coopératif*

**RAPPORT**

**2017-2018**



*Un service de mise en commun*



## TABLE DES MATIÈRES

1.	LE SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN 2017-2018 .....	5
1.1.	Les faits saillants .....	5
1.2.	Développements.....	5
1.3.	Les achats 2017-2018 .....	6
2.	SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN BREF.....	7
2.1.	L'historique.....	7
2.2.	Les objectifs .....	7
2.3.	Les économies et expertise .....	8
3.	LES PERSPECTIVES POUR 2018-2019.....	8
3.1.	Les catégories adoptées .....	8
3.2.	La participation des commissions scolaires de l'île de Montréal.....	9
3.3.	La participation des autres organismes scolaires .....	10
3.4.	Les économies .....	11
Annexe A	Comparatif des achats – économies potentielles .....	13
Annexe B	Bilan des économies .....	14
Annexe C	Membres du comité des achats coopératifs pour 2017-2018.....	15



# 1. Le Systeme d'achats cooperatif en 2017-2018

## 1.1. Les faits saillants

En vue de l'annee scolaire 2017-2018, les cinq commissions scolaires de l'ile de Montreal participent au regroupement des achats pour certaines categories de produits. En plus du Comite de gestion de la taxe scolaire de l'ile de Montreal (Comite de gestion); il s'agit de :

- Commission scolaire de Montreal (CSDM);
- Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB);
- Commission scolaire de la Pointe-de-l'ile (CSPI);
- Commission scolaire English-Montreal (CSEM);
- Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP).

De plus, d'autres organismes du reseau de l'education se joignent au Systeme d'achats cooperatif :

- Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq;
- Collège Ahuntsic;
- Collège de Rosemont;
- Quebec Association of Independent Schools.

Les organismes externes ont genere, en frais de participation, pour l'annee scolaire 2017-2018, un montant de 3 435\$.

A la demande du comite des achats, le Comite de gestion a accepte d'etre porteur des dossiers pour les categories suivantes de produits et service, selon le cadre reglementaire concernant les contrats d'approvisionnement des organismes publics :

1. Papier d'impression
2. Papier hygienique et papier essuie-mains
3. Sacs a ordures
4. Lampes et ballasts
5. Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire
6. Filtres a air
7. Fournitures de micro-informatique
8. Mazout
9. Fournitures de bureau
10. Enveloppes avec impression
11. Fournitures d'arts plastiques
12. Agences de voyages – voie terrestre – voie aerienne
13. Matériel et équipements de sport
14. Fournitures robotique pedagogique
15. Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs

## 1.2. Developpements

En 2018, le Systeme d'achats cooperatif a procede a des appels d'offres pour les categories papier hygienique et papier essuie-mains, fournitures de micro-informatique et enveloppes avec impression.

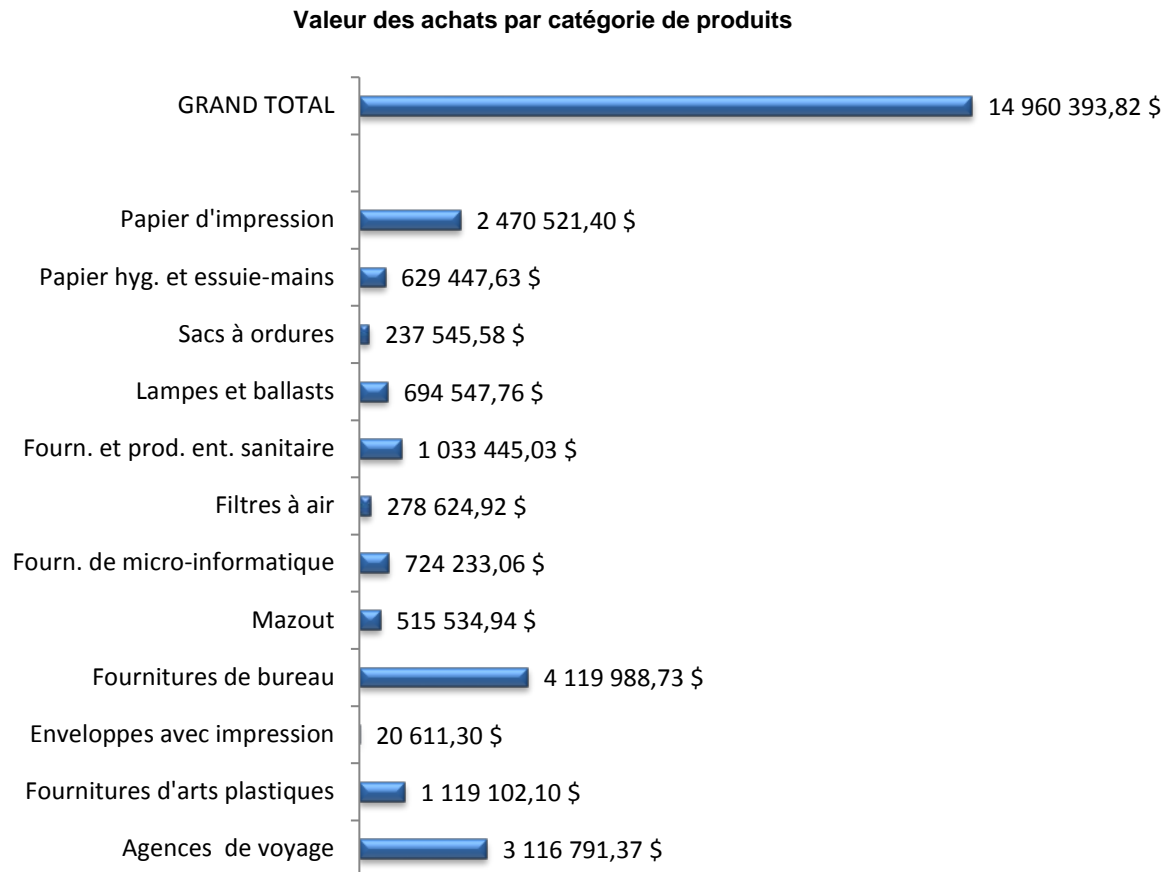
De plus, trois nouvelles categories ont ete creees suite a la demande des membres participants du regroupement d'achats. Les categories sont les suivantes : materiel et équipements de sport, fournitures robotique pedagogique et fournitures de jeux éducatifs et de loisirs.

Les agences de voyages, quant a elles, ont fait l'objet d'un appel de qualification pour une duree restante de deux ans. Toutes les autres categories ont fait l'objet de renouvellement de contrats.

### 1.3. Les achats 2017-2018

On trouvera à la figure 1 les achats pour 2017-2018, dont le cumulatif est de 14 960 394 \$ pour l'ensemble des catégories.

**Figure 1**



## 2. Systeme d'achats cooperatif en bref

### 2.1. L'histoire

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal adoptait, le 19 mars 1984, le règlement n° 119 pour mettre en application sur une base permanente, un système coopératif d'achats au bénéfice des commissions scolaires et du Conseil scolaire lui-même. Cette création découlait d'un rapport d'évaluation d'un projet-pilote réalisé en 1983-1984 et d'une consultation de ses partenaires, les commissions scolaires de l'île de Montréal.

En vertu de la politique définissant le *Systeme d'achats cooperatif*, il « fait l'objet d'un rapport annuel que le comité des achats transmet au Comité de gestion au plus tard en octobre de chaque année. Le Comité de gestion, à son tour, transmet copie de ce rapport aux commissions scolaires. Ce rapport constitue le bilan du *Systeme d'achats cooperatif* pour l'année écoulée et propose la liste des produits et/ou services à regrouper pour l'année qui débute... »

### 2.2. Les objectifs

Le *Systeme d'achats cooperatif* a pour objectif la réalisation d'économies pour les organismes participants en regroupant des quantités sous un seul appel d'offres. Le regroupement, sur une base volontaire, des besoins des commissions scolaires, des autres organismes scolaires et de ceux du Comité de gestion, concerne l'émission des appels d'offres et appels de qualification pour l'achat de certains produits ou service. L'analyse des soumissions et les recommandations du choix des fournisseurs sont confiées à un comité des achats composé d'un représentant de chaque organisme participant.

Les membres du Comité de gestion approuvent le choix des fournisseurs à la suite des appels d'offres gérés par le Comité de gestion.

En vertu du *Systeme d'achats cooperatif*, une fois le contrat conclu, les étapes reliées aux achats, c'est-à-dire l'émission du bon de commande, la réception et la vérification de la marchandise ainsi que le paiement des factures, sont du ressort de chaque organisme participant.

Les dépenses communes reliées au *Systeme d'achats cooperatif*, tels que les déboursés et les expertises, sont assumées par le Comité de gestion. Par ailleurs, les organismes autres que les commissions scolaires paient leur part de frais par une cotisation fixée selon leur participation. Les frais de participation sont revus à chaque année scolaire.

En plus d'avoir une mission à caractère économique, le comité des achats est devenu, au fil des années, un carrefour de concertation, de partage des connaissances et d'expériences sur divers sujets d'intérêt commun tant entre les commissions scolaires de l'île de Montréal qu'avec les autres regroupements d'achats de commissions scolaires. Voici quelques exemples de sujets traités :

- la standardisation des produits
- les analyses et recherches pour divers nouveaux produits
- le contrôle de la qualité
- la mise en place de termes pratiques
- les essais de certains produits par des comités d'utilisateurs, etc.

L'adhésion au *Systeme d'achats cooperatif* est de base, une démarche participative et volontaire. L'implication de chacun des membres est au cœur de la survie et du développement du regroupement.

## 2.3. Les économies et expertise

Le regroupement génère des économies aux partenaires en plus de diminuer les dépenses relatives aux opérations d'approvisionnement. De plus, au-delà de ces avantages, le *Systeme d'achats cooperatif* s'est donné comme objectif d'offrir le support nécessaire dans la gestion des dossiers d'approvisionnement dont il a la responsabilité : respect des prix, clauses diverses touchant les ententes de livraison, qualité des produits sélectionnés, etc. Avec la mise en commun de l'expérience de l'ensemble des organismes, chacun des partenaires bénéficie de cette expertise.

Le comité des achats adopte une approche proactive dans son rôle tout en restant à l'affût des diverses opportunités. Il demeure ouvert à l'ajout de catégories de biens et services afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de tous ses membres.

## 3. Les perspectives pour 2018-2019

### 3.1. Les catégories adoptées

Après consultation, pour l'année 2018-2019, les membres du comité des achats recommandent que les catégories suivantes de produits et service fassent l'objet d'achats regroupés :

- Papier d'impression
- Papier hygiénique et papier essuie-mains
- Sacs à ordures
- Lampes et ballasts
- Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire
- Filtres à air
- Fournitures de micro-informatique
- Mazout
- Fournitures de bureau
- Enveloppes avec impression
- Fournitures d'arts plastiques
- Agences de voyages
- Matériels et équipements de sport
- Fournitures robotique pédagogique
- Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs

Pendant la période de validité de la qualification des agences de voyage (2017-2018 à 2019-2020), le Comité de gestion a l'obligation de publier annuellement un nouvel avis public de qualification de façon à permettre à d'autres agences de voyages de se qualifier pour la durée restante de la qualification.



### 3.2. La participation des commissions scolaires de l'île de Montréal

Les graphiques de la figure 2 et de la figure 3 donnent des détails quant à la participation au *Systeme d'achats cooperatif* pour 2018-2019 des commissions scolaires de l'île de Montréal. Les calculs sont basés sur des effectifs scolaires de 241 852 élèves pour les cinq commissions scolaires, incluant la formation générale aux adultes et la formation professionnelle et les prévisions d'achats projetés sont celles qui ont été signifiées par les participants.

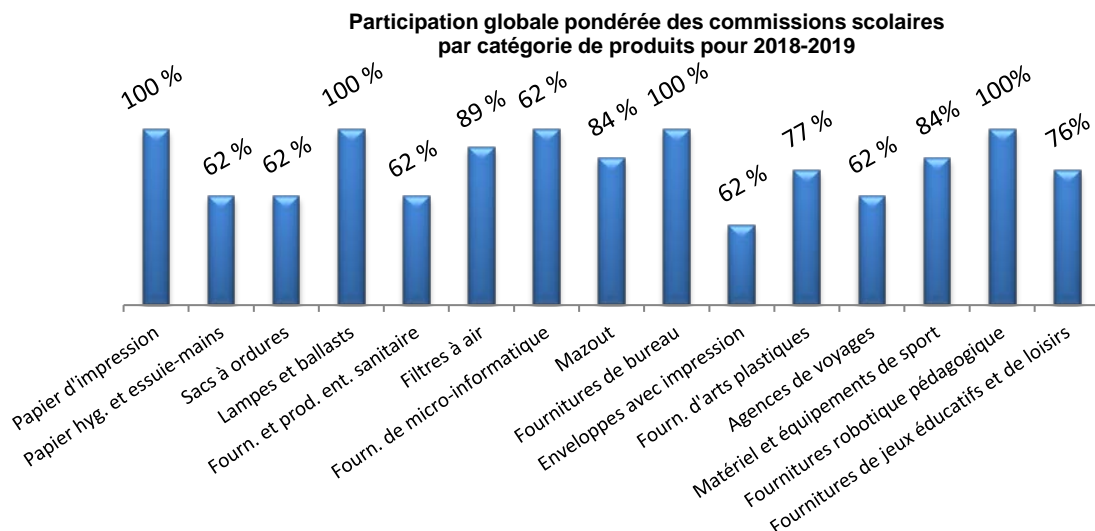
La figure 2 présente la participation de chaque commission scolaire en fonction de leur adhésion aux diverses catégories de produits et service, et ce, sans tenir compte des effectifs scolaires. La moyenne globale de cette participation se situe à 85 % tout comme en 2017-2018.

**Figure 2**



Par ailleurs, la participation pour l'ensemble des quinze catégories de produits et service, en fonction de l'effectif scolaire de chacune des commissions scolaires, s'est chiffrée à 80,2 %. Cette participation a augmenté de 3.6 % par rapport à celle de 2017-2018. La participation des commissions scolaires au *Systeme d'achats cooperatif* est donc stable. Cette participation est d'abord calculée en pourcentage des effectifs scolaires de chaque organisme participant par rapport au total des effectifs, pour chacune des catégories de produits et service. La figure 3 indique d'ailleurs ces participations.

**Figure 3**



### 3.3. La participation des autres organismes scolaires

Pour l'année 2018-2019, à la suite des ententes conclues avec le Comité de gestion, quatre organismes scolaires participent au *Systeme d'achats cooperatif* avec les cinq commissions scolaires de l'île de Montréal. Il s'agit des organismes suivants :

- le Collège de Rosemont (3 375 étudiants) qui adhère au SAC pour une 28<sup>e</sup> année;
- le Collège Ahuntsic (7 352 étudiants) qui adhère au SAC pour une 24<sup>e</sup> année;
- la Commission scolaire Kativik (3 390 élèves) qui adhère au SAC pour une 28<sup>e</sup> année;
- le Quebec Association of Independent Schools (2 542 élèves) qui adhère au SAC pour une 27<sup>e</sup> année.

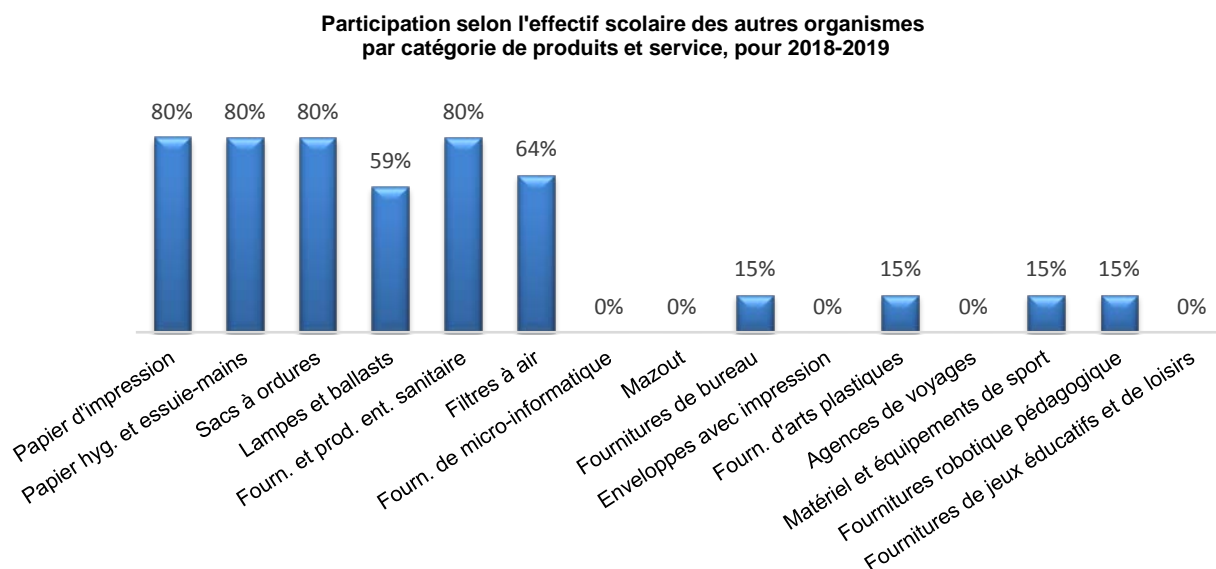
La figure 4 fournit des détails quant à la participation de ces organismes en fonction de leur adhésion aux diverses catégories de produits et service. La moyenne de participation se situe à six catégories.

**Figure 4**



La figure 5 indique le pourcentage pour chacune des catégories de produits et service, selon le total de l'effectif scolaire de chaque organisme par rapport au total des effectifs.

**Figure 5**



### **3.4. Les économies**

Les économies (Annexe B) sont définies comme étant les gains réalisés quant aux prix payés par les participants au *Système d'achats coopératif*.

Dans ce tableau, les économies exprimées en pourcentage ont été calculées pour la très grande majorité des produits, à partir d'une comparaison entre la valeur des prix des produits retenus par le *Système d'achats coopératif*, c'est-à-dire la valeur de la soumission la plus basse reçue par rapport à la valeur de la soumission la plus élevée.

Les membres du comité des achats sont conscients que cette méthode de calcul d'économies d'échelle comporte une marge d'imprécision.

Malgré ce fait, la méthodologie nous indique une tendance et/ou un ordre de grandeur. Dans l'ensemble, les économies projetées avec le *Système d'achats coopératif* en 2018-2019 totaliseraient 1 472 432 \$.



## Annexe A Comparatif des achats – économies potentielles

Analyse comparative des achats 2016-2017 vs 2017-2018 pour chacune des catégories de produits.

Catégorie de produits	Nouveau contrat	Renouvellement	Achats 2016-2017	Achats 2017-2018	Variation \$	Variation %	Économie potentielle	Commentaires
Papier d'impression		√	2 416 152 \$	2 470 521 \$	54 369 \$	2.25 %	0 \$	Contrat octroyé en mai 2016
Papier hygiénique et essuie-mains	√		487 657 \$	629 448 \$	141 790 \$	29,08 %	180 002 \$	Contrat octroyé en juin 2018
Sacs à ordures		√	217 189 \$	237 546 \$	20 357 \$	9.37 %	128 636 \$	Contrat octroyé en mai 2017
Lampes et ballasts		√	123 781 \$	694 548 \$	570 767 \$	461.11 %	24 478 \$	Contrat octroyé en mai 2017
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire		√	1 007 009 \$	1 033 445 \$	26 436 \$	2.63 %	450 181 \$	Contrat octroyé en mai 2016
Filtres à air		√	237 731 \$	278 625 \$	40 894 \$	17.20 %	0 \$	Contrat octroyé en mai 2016
Fournitures de micro-informatique	√		774 871 \$	724 233 \$	(50 638) \$	-6.54 %	76 600 \$	Contrat octroyé en mai 2018
Mazout		√	401 016 \$	515 535 \$	114 519 \$	28,56 %	54 858 \$	Contrat octroyé en juillet 2016
Fournitures de bureau		√	3 942 064 \$	4 119 989 \$	177 925 \$	4.51 %	451 780 \$	Contrat octroyé en juillet 2017
Enveloppes avec impression	√		56 185 \$	20 611 \$	(35 574) \$	-63.32 %	180 \$	Contrat octroyé en mai 2018
Fournitures d'arts plastiques		√	1 323 154 \$	1 119 102 \$	(204 052) \$	-15.42 %	0 \$	Contrat octroyé en déc. 2016
Matériels et équipements de sport	√		n/a	n/a	n/a	n/a	95 614 \$	Contrat octroyé en mai 2018-nouvelle catégorie
Fournitures robotique pédagogique	√		n/a	n/a	n/a	n/a	10 104 \$	Contrat octroyé en mai 2018-nouvelle catégorie
Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs	√		n/a	n/a	n/a	n/a	0 \$	Contrat octroyé en mai 2018-nouvelle catégorie
<b>Sous-Total</b>			<b>10 986 810 \$</b>	<b>11 843 602 \$</b>	<b>856 792 \$</b>		<b>1 472 432 \$</b>	

Catégorie de services	Nouvel appel	Appel 2 <sup>e</sup> année	Achats \$ 2016-2017	Nombre de voyage 2016-2017	Achats \$ 2017-2018	Nombre de voyage 2017-2018	Variation \$	Commentaires
Agences de voyages		√	4 294 531 \$	194	3 116 791 \$	136	1 177 739 \$	Appel de qualification en 2018 pour 2 ans
<b>Total</b>			<b>15 281 341 \$</b>		<b>14 960 393 \$</b>		<b>-320 948 \$</b>	

## Annexe B Bilan des économies

Détail des économies associées au *Système d'achats coopératif* pour les achats projetés pour 2018-2019.

Catégorie de produits	Économie %	Économie \$	Valeur de la soumission la plus élevée	Valeur de la soumission la plus basse	Valeur estimée pour achats 2017-2018 <sup>1</sup>
Papier d'impression <sup>2</sup>	0 %	0 \$	1 915 890 \$	1 915 890 \$	2 470 521 \$
Papier hygiénique et papier essuie-mains <sup>4</sup>	28.60 %	180 002 \$	782 600 \$	602 598 \$	629 448 \$
Sacs à ordures <sup>3</sup>	54.15 %	128 636 \$	404 412 \$	275 776 \$	237 546 \$
Lampes et ballasts <sup>3</sup>	3.52 %	24 478 \$	216 504 \$	192 026 \$	694 548 \$
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire <sup>2</sup>	43.56 %	450 181 \$	1 121 048 \$	670 867 \$	1 033 445 \$
Filtres à air <sup>2</sup>	0 %	0 \$	245 832 \$	245 832 \$	278 625 \$
Fournitures de micro-informatique <sup>4</sup>	10.58 %	76 600 \$	897 092 \$	820 492 \$	724 233 \$
Mazout <sup>2</sup>	10.64 %	54 858 \$	479 283 \$	424 425 \$	515 535 \$
Fournitures de bureau <sup>3</sup>	10.97 %	451 780 \$	867 295 \$	415 515 \$	4 119 989 \$
Enveloppes <sup>4</sup>	0.87 %	180 \$	15 647 \$	15 468 \$	20 611 \$
Fournitures d'art plastique <sup>2</sup>	0 %	0 \$	749 734 \$	749 734 \$	1 119 102 \$
Matériels et équipements de sport <sup>5</sup>	n/d	95 614 \$	407 807 \$	312 193 \$	n/d
Fournitures robotique pédagogique <sup>5</sup>	n/d	10 104 \$	218 713 \$	208 610 \$	n/d
Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs <sup>5</sup>	n/d	0 \$	492 234 \$	492 234 \$	n/d
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>1 472 432 \$</b>			<b>11 843 602 \$</b>
<b>Catégorie de service</b>					
Agences de voyages					3 116 791 \$
<b>TOTAL</b>		<b>1 472 432 \$</b>			<b>14 960 393 \$</b>

<sup>1</sup>Valeur estimée d'après la consommation de 2017-2018

<sup>2</sup>Contrat octroyé en 2016 et reconduit pour une 2<sup>e</sup> année

<sup>3</sup>Contrat octroyé en 2017 et reconduit pour une 1<sup>ère</sup> année

<sup>4</sup>Contrat octroyé en 2018

<sup>5</sup>Nouvelle catégorie en 2018 (consommation non déterminée)

***Annexe C***  
***Membres du comité des achats***  
***du Système d'achats coopératif***  
***pour 2017-2018***

Commission scolaire de Montréal	Monsieur Roger Lalonde
Commission scolaire Marguerite-Bourgeys	Monsieur Francisco Javier
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	Madame Sylvie Boudreault
Commission scolaire English-Montréal	Monsieur George Demos
Commission scolaire Lester-B.-Pearson	Monsieur Matthew Boros
Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal	Monsieur Gary Houghton
Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq	Monsieur Marc Labrie
Collège Ahuntsic	Madame Myriam Aubin
Collège de Rosemont	Monsieur Maxime Robert
Quebec Association of Independent Schools	Madame Matilde Codina

Nous désirons souligner leur expertise et en les remercier.